



le bilan de compétences

Devenez acteur de votre évolution professionnelle

Vous souhaitez faire un point sur votre parcours et identifier vos aptitudes et compétences ?

Vous souhaitez évoluer vers un métier qui a du sens ?

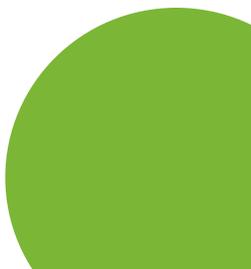
Vous avez un projet et vous souhaitez le concrétiser ?

Votre situation personnelle a évolué et vous devez vous réorienter ?



ADRH Prestation vous accompagne

- *Des bilans adaptés à chaque situation*
- *Un premier accueil gratuit et sans engagement*
- *Une aide au montage financier*
- *Une écoute bienveillante et un accompagnement personnalisé*
- *Des horaires flexibles et adaptés aux disponibilités de chacun*



adrh

Objectifs et déroulement

- Permettre à un salarié, un demandeur d'emploi ou un chef d'entreprise d'identifier ses aspirations en fonction de ses valeurs, ses besoins et sa personnalité.
- Analyser ses compétences : ses ressources, ses savoirs et savoir-faire, ses soft skills afin de définir un projet professionnel.
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- Développer son employabilité.
- Sécuriser son parcours.

ADRH est spécialiste du handicap et propose des modules spécifiques pour les personnes en situation de handicap :

- Travail sur l'acceptation du handicap et de ses conséquences, le deuil de l'ancien métier et l'employabilité.
- Evaluation de la faisabilité du projet envisagé au regard des capacités fonctionnelles.
- Aptitudes et capacités résiduelles.

Un référent handicap est à votre disposition pour vous aider sur la prise en charge du retentissement de votre handicap.

Le bilan de compétences s'intègre aux dispositifs relatifs à la formation professionnelle continue.

Il est composé de **3 phases** qui alternent entretiens individuels, ateliers collectifs et travail personnel. Il peut se réaliser en tout ou partie à distance. La durée du bilan est de 24 heures réparties sur 3 mois.



Phase préliminaire

- Confirmer votre engagement dans la démarche.
- Définir et analyser la nature de vos besoins.
- Vous informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques utilisées.



Phase d'investigation

- Analyser vos motivations et intérêts.
- Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles.
- Déterminer vos capacités d'évolution et/ou de reconversion.
- Explorer l'environnement socio-économique.
- Identifier des pistes professionnelles et les confronter à la réalité du marché du travail.



Phase de conclusion

- Clarifier et synthétiser les résultats de la phase d'investigation.
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation.
- Co-construire un plan d'action et rédiger la synthèse du bilan.



Publics concernés

- **Salariés** du secteur privé ou public.
- **Travailleurs indépendants** et exploitants agricoles.
- **Demandeurs d'emploi.**
- **BOE** : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi ou en voie de l'être, en activité ou en arrêt de travail présentant un risque d'inaptitude.

Dates

Entrées et sorties permanentes

Délai d'accès moyen et pré-requis

1 mois - Aucun pré-requis

Tarifs

De 1800€ à 1920€ (selon le type de bilan)

Financement

- Compte Personnel de Formation (CPF) - Reste à charge : 100€ pour les salariés et les travailleurs indépendants (décret n°2024-394 du 29/04/24)
- OPCO
- Entreprises
- Autofinancement

Des ressources à votre disposition

- Un conseiller expérimenté dédié.
- Des outils d'aide à l'orientation (des logiciels accessibles 24h/24).
- Des tests psychotechniques selon vos besoins.
- Des salles ressources équipées de postes informatiques.
- Un réseau local important favorisant la réalisation d'enquêtes métier et/ou des immersions en entreprise.
- Des locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nos engagements

- Recueil du consentement.
- Ecoute active et bienveillante.
- Garantie du secret professionnel.
- Remise d'un document de synthèse uniquement au bénéficiaire.
- Suivi à 6 mois .



Près de chez vous

ADRH Prestation Gard et Pyrénées Orientales

Contact :

Tél : 06 32 94 12 13

Courriel : bdc30@adrh.org pour le Gard - bdc66@adrh.org pour les PO



Nîmes

183 rue Guy de Maupassant - 30000 NÎMES



Alès

24 rue René Rousseau - 30100 - ALES



Perpignan

3 rue Becquerel - Mas Guérido - 66334 CABESTANY CEDEX

Contactez-nous pour un pré-accueil gratuit.

ADRH Prestation



Spécialiste de la reconversion professionnelle pour raisons de santé

L'équipe pluridisciplinaire d'ADRH Prestation dispose de compétences spécifiques dans le domaine du handicap et s'appuie sur un réseau d'experts tels que les Cap Emploi, les services de santé au travail...

Ainsi, un accompagnement adapté pourra se mettre en place, en fonction des besoins : validation médicale des pistes envisagées, accompagnement au changement, collaboration avec l'entreprise sur le projet de reconversion, si celui-ci est à visée interne, ingénierie de financement spécifique, si projet de formation...

En 2023, sur 48 bilans de compétences réalisés :

99 %

de satisfaction globale.

98 %

des bénéficiaires
conseilleraient un bilan à
l'ADRH.

76 %

des formations sont réalisées
ou sont en cours de mise en
œuvre 6 mois après le bilan
(parmi les projets de formation
identifiés à l'issue du bilan).



processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation
Bilans de compétences

